

ANNEXE 2

Ouverture de l'Assemblée Générale Nationale

« En ma qualité de Président National, j'ai l'honneur, et le grand plaisir d'ouvrir aujourd'hui, samedi 21 avril 2018 à 14h00, l'Assemblée Générale Nationale de notre association Acomar, à St Avertin dans la salle de réunion de l'Hôtel – Restaurant « Le Faisan », situé au 7 rue de Larçay.

Je vous remercie tous de votre présence en ce jour, samedi 21 avril 2018 à St Avertin à l'Hôtel-Restaurant « Le Faisan », où nous nous réunissons pour notre Assemblée Générale Nationale, la première pour moi en tant que votre Président National.

Cela fait maintenant un an que je suis à votre tête en tant que Président National de l'ACOMAR. Je suis très heureux de vous revoir, pour certains d'entre vous, et de voir de nouvelles têtes venir grossir nos rangs.

Cette Assemblée Générale Nationale marque le 86^{ème} anniversaire de la création de l'Acomar, ayant pour date fondatrice, le lundi 11 avril 1932.

L'ensemble des travaux de restitution de cette Assemblée Générale est consacré dans l'intégralité à l'exercice clos au 31 décembre 2017.

Le rapport moral et d'activités qui suivront, relaté par le Président National, votre serviteur, servira également à orienter nos choix à venir pour les 12 prochains mois. Vous aurez à vous prononcer, à plusieurs reprises, sur toutes les parties statutaires qui le nécessitent et qui vous seront exposées. Les votes se feront sur le principe du vote à main levée, s'il ne se trouve au moins une personne pour demander le vote à bulletin secret.

Toutes les rubriques portées à l'ordre du jour devront être entièrement développés et traitées.»

Maître Principal® Pascal GOSCINIAK
Président National